

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES — C'est aujourd'hui que débute l'Exposition 74 au collège de Thetford Mines. Les organisateurs de cette exposition annuelle invitent la population, et plus particulièrement les parents à venir constater les réalisations de leurs enfants. Il y aura une vingtaine de locaux à visiter. Le problème de stationnement a été solutionné cette année puisque les gens pourront utiliser le terrain des galeries de Thetford. L'Exposition 74 prendra fin demain soir.

Il n'y a pas de développements dans la grève des employés de la compagnie Fournier Steel Works. Dans le but d'appuyer les grévistes, l'Association des professeurs de l'amiante a fait savoir qu'elle se rendra sur les lieux jeudi après-midi vers les 4 heures.

Plus de 800 personnes ont assisté samedi dernier à une soirée en l'honneur du député provincial du comté de Frontenac, le Dr Henri-C. Lecours. A cette occasion, une magnifique peinture lui a été remise et une gerbe de fleurs a été offerte à son épouse.

Les Dames fermières de la paroisse St-Alphonse de Thetford sont priées de prendre notre que l'assemblée mensuelle aura lieu mercredi soir, le 13 mars, à 7h.30.

Demain, les membres de la Chambre de commerce et de la Caisse d'entraide économique de la région de l'amiante visiteront les ateliers Ber Vac Inc, rang A à Thetford-Sud. La visite industrielle se fera immédiatement après le dîner bi-mensuel de la Caisse d'entraide économique.

L'enquête se poursuit...

THETFORD MINES, (YP) — L'enquête se poursuivra à Thetford Mines dans le cas de la mort suspecte de Roland Bizier, lettré et homme d'affaires de la rue Bennett, à Thetford, trouvé mort dans un chalet près de Disraeli vendredi dernier. Il aurait été abattu de 2 balles de calibre .22 dans la tête et son décès remonterait à l'automne, soit peu après sa disparition de son domicile le 13 octobre 1973. Ces faits avancés par l'autopsie pratiquée sur le corps de la victime en fin de semaine dernière sont d'ailleurs confirmés par le fait que Bizier semblait porter les mêmes vêtements qu'il avait sur le dos lors de sa disparition.

Le caporal Guy Martel, de la division des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec de la région de l'Estrie devait être à Thetford hier pour poursuivre son enquête et les interrogatoires relatifs à cette mystérieuse histoire. Il a toutefois été impossible de le rejoindre hier dans la région.

Par ailleurs, le corps de Roland Bizier devait arriver de Montréal à Thetford dans l'après-midi d'hier pour être remis aux proches parents. Une enquête du coroner devrait être ouverte sous peu, bien que la date n'ait pas encore été fixée.

Ville-Emard Blues Band en concert à Thetford

THETFORD MINES, (YP) — Le groupe Rock Ville-Emard Blues Band, donnera un concert à l'aréna de Thetford ce soir dans le cadre d'une tournée qui doit le conduire dans au moins 27 villes de la province.

Thetford sera la deuxième cité sur l'itinéraire du groupe, qui a joué à Sherbrooke hier soir. Ville-Emard est déjà célèbre au Québec grâce principalement à une récente émission diffusée sur les ondes de Radio-Canada (Vedettes en direct) et à une longue histoire d'accompagnements de vedettes déjà connues. Les musiciens de Ville-Emard ont en effet déjà travaillé pour Charlebois, Renée Claude, Claude Dubois et même Yvon Deschamps. On s'attend à ce que l'aréna soit rempli à sa capacité pour accueillir cet "événement" qui constitue le "Show" rock de l'année au Québec.

Ils sont 19 musiciens qu'on dit les meilleurs de Montréal et du Québec. Ils possèdent un système de son de \$50,000 prélevé par une compagnie japonaise et un système d'éclairage de \$40,000. Nul doute que ces annotations suffiront à décrire ce que peut représenter sur scène un tel "outfit" en tant qu'attraction spectaculaire...

Chronique municipale

Fleurimont

Fleurimont, (db) — La municipalité de Fleurimont fera appel au Haut-Commissariat aux sports et au loisirs dans le but d'obtenir un octroi pour l'aider à défrayer le coût d'installation de systèmes d'éclairage aux parcs Desranleau et Debonair. L'étape de la demande des soumissions est franchie et la plus basse acceptée était au montant de \$46,420.00. Les édiles ont semblé optimistes quant à la réponse du Haut-Commissariat de sorte que, selon eux, les systèmes d'éclairage pourraient être en opération pour la saison estivale.

En rapport avec ce système d'éclairage, un conseiller a lancé en boutade que les lumières pourraient servir à éclairer le coordonnateur des loisirs, Maurille Robidas, présent à l'assemblée. Sur ce le maire Ducharme a répliqué: "On le voit assez comme ça". Il faisait sans doute allusion à sa stature imposante et aussi au fait que, forcément, à cause de son travail, il était souvent dans le décor.

Le président du Comité sports et loisirs de Fleurimont nord, M. Yvon Arguin, a profité de la dernière assemblée du conseil pour en sensibiliser ses membres à des projets d'aménagement de jeux pour les tout jeunes enfants, aux endroits suivants: au parc Debonair, dans un terrain de la rue Des Jeunes et dans le terrain libre au coin du chemin Brûlotte et de la rue Des Prés. Le maire a alors demandé au coordonnateur des Loisirs, Maurille Robidas, d'étudier la situation en vue de faire des recommandations pertinentes aux élus du peuple.

Le coordonnateur des loisirs de Fleurimont, M. Maurille Robidas, avait soumis pour la dernière assemblée du conseil, un document de travail concernant l'amélioration à apporter aux parcs Desranleau et Debonair. Le maire Ducharme a toutefois refusé que ce texte soit rendu public parce que ce n'était là qu'un document de travail. Par erreur, la secrétaire Mme Grondin en avait toutefois commencé la lecture. Il était alors question d'installation d'abreuvoirs et de toilettes.

Les us de la gestion municipale veulent qu'un remplaçant éventuel du maire soit nommé au cas où... Ce rôle de pro-maire échoit donc alternativement de conseiller en conseil. D'ici juillet 1974 l'heureux élu à cette fonction susceptible de conduire à plus de gloire sera le conseiller Claude Marchessault.

Le contrat pour le ramonage des cheminées dans Fleurimont, en 1974, a de nouveau été accordé à M. Lionel Bergeron. Il avait des concurrents en lice mais finalement la municipalité lui a été fidèle à cause des services rendus antérieurement, excellents si l'on en juge par l'absence de plaintes.

"Le maire Lehoux est courageux et les conseillers qui sont demeurés à leur poste sont de bons travailleurs"

(la ligue de citoyens)

THETFORD MINES, (JD) — Le conflit existant au sein du conseil de Robertsonville qui a occasionné la démission du secrétaire et de quatre conseillers aurait été en préparation depuis trois ou quatre années, selon la ligue des citoyens de cette municipalité. C'est ce que déclarait un porte-parole de cette ligue qui préfère garder l'anonymat, à la suite de la démission de MM. Camilien Payeur, secrétaire, et des conseillers Louis Trepanier, Gilles Bisson et Paul Jacques.

Cet informateur, qui qualifie cet événement plutôt complexe de "crise de mars 1974", déclare qu'il existait des sentiments de haine, jalousie et rancune parmi les membres du conseil depuis plus de trois ans. Selon lui, ces sentiments auraient entraîné des frictions qui ont mené à l'aboutissement de cette affaire vendredi dernier. La ligue des citoyens accuse l'ancien conseil (1972-1973) de

favoritisme à l'endroit de certaines personnes, parents et amis des conseillers. Il appert que plusieurs permis de construction aient été émis antérieurement dans une zone fortement affectée par la pollution alors que la municipalité disposait d'autres terrains plus sains et propices à la construction et à l'habitation. En plus d'être affectés par la pollution, ces terrains seraient très rocaillieux, selon le porte-parole de la ligue.

Depuis sa fondation, la ligue des citoyens de Robertsonville se plaint de ne pouvoir avoir accès aux locaux de l'hôtel de ville. Notre informateur précise que les membres auraient accepté un petit local au sous-sol, mais que les autorités municipales avaient refusé d'acquiescer à leur demande. La ligue déplore de plus le fait "que l'ancien maire, M. Liboire Landry, ainsi que le nouveau, M. Fernand Lehoux, ne pouvaient eux non plus,

avoir accès aux locaux de l'hôtel de ville" ce qui, selon les membres de la ligue, serait tout naturel. Le porte-parole de la ligue s'arrête ensuite pour analyser le rendement des trois personnes qui ont conservé leur poste soit le

maire et les deux conseillers. Ainsi, on soutient que M. Nadeau est qualifié pour mener son travail à bien, que le maire M. Lehoux est courageux et que l'échevin Jacques est travaillant.

Le porte-parole de la ligue croit, pour sa part, que la plupart des différends entre les membres ont été occasionnés par un manque de connaissance du code municipal, mais il précise que le but de l'inter-

de critiques l'ancien conseil mais plutôt d'éclaircir la situation afin d'en venir à des solutions concrètes qui permettent d'ébouter son travail avec force et mine à bien les destinées de Robertsonville.

"Démission du secrétaire: bonne chance"

(Fernand Lehoux)

THETFORD MINES, (YP) — "La démission du secrétaire est une bonne chose, mais les 4 conseillers auraient dû rester à leur poste." C'est en ces termes que le maire de Robertsonville, M. Fernand Lehoux, a commenté hier la démission de 4 de ses échevins et de son secrétaire-trésorier. Les démissionnaires sont, outre le secrétaire, M. Camilien Payeur, les conseillers Marcel Routhier, Louis Trepanier, Gilles Bisson et Paul Jacques. Ces derniers ont donné comme raison de leur démission le "mauvais esprit" qui régnait au conseil suite aux frictions entre eux le nouveau maire élu en septembre, M. Fernand Lehoux.

Pour le maire Lehoux, les conseillers auraient dû rester à leur poste au moins jusqu'en novembre prochain pour empê-

cher que la municipalité soit condamnée à ne plus avoir de conseil. Il n'a toutefois pas de regrets quant à la démission du secrétaire-trésorier puisque, selon lui, il ne collaborait pas avec la mairie et contribuait ainsi à paralyser l'action du conseil.

Que va-t-il se passer?

Que va-t-il se passer maintenant que le conseil n'a plus de secrétaire-trésorier, étant réduit à un maire et deux échevins? Selon le maire Lehoux, c'est le ministre des Affaires municipales lui-même, M. Victor Goldbloom, qui décidera de l'opportunité de déclencher de nouvelles élections, ou de procéder tout simplement à 4 nominations. Quoi qu'il en soit, la décision serait connue en fin de semaine prochaine.



D'importants travaux de réfection sont présentement en cours sur la 9ième rue est à Thetford Mines. Le règlement d'emprunt de \$650,000 permettra également l'installation d'une station de pompage au lac à la Truite et le prolongement de la 9ième rue ouest. (Photo La Tribune, Jacques Dussault)

Obligations: Thetford demande des soumissions

THETFORD MINES, (JD) — Lors d'une séance spéciale du conseil, la cité de Thetford Mines a demandé des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de \$650,000 pour l'installation d'une station de pompage au lac à la Truite ainsi que pour des travaux de réfection sur la 9ième rue est et ouest.

A la suite de cette séance, l'ingénieur-conseil de la cité, M. André Fréchette, déclarait

que la consommation d'eau était devenue si grande que les pompes actuelles ne suffisaient plus à la demande. Les nouvelles installations permettront l'aménagement de deux pompes d'une capacité de 200hp chacune. Selon M. Fréchette, il s'agit d'un système semblable à celui qui est utilisé présentement, mais qui permet une alimentation plus considérable. Le coût des travaux doit se terminer en juin a été évalué à environ \$475,000.

Le montant du prêt, soit une somme de \$175,000, sera affecté à des travaux sur la 9ième rue. Ainsi, la partie ouest de cette rue sera prolongée jusqu'à la voie ferrée, ce qui permettra l'aménagement d'une section du nouveau parcinidustriel. Quant aux travaux sur la 9ième rue est, il s'agit de réfection entre les rues Bellevue et Belleville et de l'installation d'une nouvelle

conduite d'eau de 12 pouces entre la 5ième avenue et la rue Notre-Dame. M. Fréchette a tenu à préciser que ces travaux devaient être effectués pour satisfaire à la demande actuelle et en prévision de la demande future.

Terme plus court

La cité de Thetford tentera maintenant d'obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que celui prévu dans le règle-

ment d'emprunt, soit un terme de 10 ans plutôt que ce celui prévu de trente ans.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY
LINCOLN
Thetford Mines Tél 338 8558

EVARISTE GRENIER
SNO-JET
AUTOS USAGÉES
BLACK LABE

JAMERLU INC.
Service
APPAREILS
MÉNAGERS
423-5697

Pour construire un stade, la cité devra amender un règlement de construction...

THETFORD MINES, (JD) — Dans le but de permettre la construction d'un stade de baseball, la cité de Thetford Mines devra procéder à l'amendement du règlement 791 concernant la construction, le zonage et le lotissement. Lors d'une séance spéciale du conseil, le nouveau règlement no 941 a été proposé et il sera soumis à l'approbation de la population thetfordoise lors de la prochaine assemblée publique, soit lundi soir, le 18 mars.

Depuis la disparition du baseball de la ligue provinciale dans la ville de l'amiante, l'espace occupé antérieurement par le stade Bellevue avait été désigné comme espace vert. Suivant cette nouvelle appellation, il était impossible pour les promoteurs du projet d'un stade de baseball d'effectuer toute construction. La désignation "espace vert" devra donc être changée pour celle de "réserve pour activités culturelles et sportives. Si le règlement est accepté, les établissements qui y seront construits devront se conformer aux spécifications suivantes: ils devront être destinés à accommoder les besoins de la population au niveau régional et l'architecture devra être traitée avec soin.

Ils ne devront ne comporter aucun entreposage extérieur et ne devront pas être la cause d'inconvénients pour le voisinage comme la fumée, les vibrations, les odeurs ou toute autre source semblable d'ennuis. De plus, leurs fonctions devront produire un climat psychologique agréable et ne devront nécessiter qu'un volume de trafic. Ainsi les seuls établissements inclus dans cette classe sont ceux pour fins sportives et de loisirs sociaux ou culturels.

Permis de construction
Dans ce nouveau règlement,

il est spécifié qu'aucune demande de construction ou d'installation pour les établissements permis ne sera prise en considération, à moins que le requérant ne présente avec sa demande les plans appropriés (exigés par la ville).

L'implantation de bâtiments accessoires sera également interdite dans la cour avant et dans les cours latérales donnant sur une rue. Finalement, l'utilisation de terrains hors secteur pour fins de stationnement ne sera permise qu'en vertu d'une entente conclue au préalable avec le conseil municipal.

Et si Stanstead louait la sûreté de Beebe?

STANSTEAD, (MD) — Les autorités de Stanstead étudient présentement une offre formulée par les autorités de Rock Island concernant une question d'actualité, le service de la police. En effet, les autorités municipales de Stanstead ont approché celles de Rock Island pour leur demander quel serait le loyer demandé par la ville de Rock Island à la municipalité de Stanstead pour la protection policière.

L'on se souviendra que les autorités de Stanstead avaient décidé en novembre de ne pas renouveler le contrat du chef de police et que, depuis cette date, il n'y a pas de protection policière au niveau municipal. C'est la sûreté du Québec détachement de Coaticook qui assure le service pour ce qui est des appels les concernant.

Solutions

Plusieurs solutions ont été envisagées par le conseil de Stanstead lors de la dernière séance, mais aucune des solutions proposées a réussi à recueillir l'accord de tous les édiles. Les solutions envisagées sont: un retour avec Rock Island au niveau de la protection policière seulement; continuer le présent système (au-

cune sûreté municipale); engager des policiers à temps partiel lorsque nécessaire et enfin, une nouvelle solution: tenter de louer lorsque nécessaire les services de la sûreté municipale de Beebe, soit à l'heure ou au mois, avec un tarif de base.

Seulement deux dans le comté

Il y a quelques années, il y avait cinq municipalités qui avaient des services de sûreté municipale, soit Beebe, North Hatley, Ayer's Cliff, Stanstead et Omerville. Présentement, sur 20 municipalités dans le comté de Stanstead, outre les

villes de Rock Island, Coaticook et Magog, qui sont obligées d'avoir un service de police étant donné leur statut de ville, il n'y a plus que Beebe et North Hatley qui ont un service de sûreté municipale. Ayer's Cliff a abandonné au cours de l'été 1973, Stanstead en novembre 1973 et Omerville à la fin de l'année.

En comptant toutes les dépenses impliquant un service de police, il en coûte environ \$12,000 pour administrer un tel service si l'on veut avoir ce service, ceci basé sur les chiffres des dépenses effectuées à Stanstead en 1973 pour 11 mois.

A VENDRE
BOUTIQUE DE FLEURISTE
située au centre-ville, avec maison à même. Bon chiffre d'affaires.
Cause de vente: Départ. Ecrire à C.P. 277, Thetford Mines, Que. (Mentionner au bas de votre envoi, à gauche: Commerce de Fleurs)



Lors du lancement officiel de la Promotion de Vaisselle pour notre région, étaient présents, les épiciers PROVIPOP, PROVIGAIN et PROVIPEC et M. Claude Allard, Directeur de la Supervision de Provigo (Victorville) et M. Jean-Paul Perreault, Directeur général de Provigo (Victorville). Il s'agit d'un service de vaisselle en poterie cuite à hautes températures, fabriquée en Angleterre. Cette vaisselle d'une très grande qualité va du four à la table aussi bien que de la table à la laveuse de vaisselle. (Photo: Roger Gagné)

Semaine du Hockey Mineur à East Angus

EAST ANGUS, (YB) — L'Association du Hockey Mineur de East Angus, par l'entremise de son publiciste, M. Marcel Latulippe, a le plaisir de faire savoir à la population qu'elle tiendra cette semaine, une semaine du Hockey mineur, le premier événement du genre dans les murs de l'aréna Robert Fournier. Effectivement avec la venue de l'aréna, les dirigeants du hockey mineur sous la présidence de M. Bertrand Dugai, ont vu cette année la possibilité de mettre sur pied un rêve qui semblait irréalisable dans le passé: LA SEMAINE DU HOCKEY MINEUR.

Le programme a été structuré de façon à ce que toutes les personnes qui se déplaceront pour se rendre à l'aréna au cours de cette semaine, n'ont pour se rendre à l'aréna soient témoins des grandes finales de chaque catégorie. Les activités débutaient lundi soir avec des parties dans les classes Mosquito, Pee-Wee et Midget; mardi soir dans la catégorie Bantam, Domtar affrontait le Calille Haddad et le

Salon Gaétane en venait au prise avec le Therrien Vétements.

Voici maintenant le programme détaillé des parties pour le reste de la semaine:

Mardi 13 mars
Mosquito (finale): 5h. p.m.; Café Angus vs Aigle Noir; 6h. p.m.: Atomes.
Pee-Wee (finale): 7h. p.m.; Pharmacie Angus vs Marché Blouin.

Jeuvi 14 mars
Mosquito (finale): 5h.15; Poulet Dré vs Restaurant Méridien.
Bantam (finale): 6h.30; Brasseur et Frères vs Légion Canadienne.

Vendredi 16 mars
Sans contredit l'événement le plus important de cette semaine dédiée entièrement à nos jeunes espoirs de demain, la confrontation régionale Atomes. Cette confrontation présentée sous forme de tournoi mettra en évidence plusieurs équipes de la région des Cantons de l'Est. Ce tournoi se veut grandiose et l'on s'attend, dans les milieux du hockey mi-

neur, à une assistance record dès vendredi soir alors que la première partie sera présentée à compter de 5h.45 p.m.
5h.45: Sherbrooke Lions vs Magog.
6h.45: Valcourt vs East Angus (no 1).

Samedi 16 mars
8h.45 a.m.: Richmond vs Sherbrooke Tigres.
9h.45: East Angus (no 2) vs Windsor.

11h.: Windsor vs Mégantic.
12h.: Sherbrooke Eperviers vs Black Lake.
1h.30: Perdant No 3 vs Perdant No 4.
2h.45: Gagnant No 4 vs Gagnant No 3.
4h.: Perdant No 5 vs Perdant No 6.
5h.15: Gagnant No 6 vs Gagnant No 5.
6h.30: Perdant No 1 vs Per-

dant No 2.
7h.45: Gagnant No 1 vs Gagnant No 2.

Dimanche 17 mars
SEMI-FINALE
9h.45: Gagnant No 7 vs Gagnant No 9.
11h.: Gagnant No 8 vs Gagnant No 10.
12h.: Messe rythmée.
1h.: Exhibition, 2 équipes Mini-Atomes.

FINALE
2h.: Gagnant No 11 vs Gagnant No 13 (classe B).
3h.05: Gagnant No 12 vs Gagnant No 14 (classe A).
Il est à noter que chaque équipe joue un minimum de deux parties: selon le résultat du premier match les formations vont être orientées dans la classe A pour les gagnants et la classe B pour les perdants.

Balle-molle: nouvel exécutif

COATICOOK, (RR) — La Ligue de balle-molle Commerciale et Industrielle de Coaticook vient de donner un nouvel exécutif et du même coup de jeter les bases d'une autre saison d'activités.

M. Rosaire Thibault a été porté à la présidence du circuit. Il sera secondé dans ses fonctions de M. Raymond Ross vice-président, Yvan Dawson, secrétaire, Denis Bourgault, trésorier Bernard Marcoux assurera la publicité et Denis Roy se chargera des

statistiques.

En outre, le bureau de direction est formé de huit directeurs qui sont les représentants des huit équipes du circuit: Ce sont: Robert Viens, Yvan Dawson, André Michaud, Claude Létourneau, Louis Bourgault, Julien Morin et Réal Tremblay.

L'entraînement pré-saison débutera dès que la température et la première joute du calendrier régulier pour sa part sera disputée le 19 mai, lors de l'ouverture officielle.

St-Joachim l'emporte de justesse

VALCOURT (JL) — Cette semaine dans la ligue masculine Molson de ballon sur glace de Valcourt, deux joutes ont été disputées.

Dans la première partie, Bar Salon Vic a défait Marché Richelieu au compte de 4-1. Les compteurs du Bar Salon Vic sont Guy Beauregard deux buts, Yvon Vaillancourt et Daniel Bourdonnais. André Bombardier a sauvé Marché Richelieu du blanchissage. Le Bar Salon Vic s'est vu remettre deux punitions mineures, deux majeures et une inconduite. J.M. Bergeron après s'être mérité cinq minutes pour s'être battu et un autre cinq minutes pour avoir provoqué volontairement un joueur du Marché Richelieu, a reçu automatiquement un 10 minutes pour mauvaise conduite, tel que le stipule les règlements de la F.B.G.Q. Dans le cas du Marché Richelieu, 5 punitions mineures, 1 majeure et 1 incon-

duite ont été remises. Marc Laurion s'est mérité 5 minutes pour s'être battu plus 10 minutes pour avoir provoqué la bagarre. D'autres sanctions seront prises contre ces deux joueurs.

Dans la deuxième joute, St-Joachim l'emporte au compte de 2-1 contre Motel Dépot. Les compteurs du St-Joachim sont A. Lachapelle et M. Langevin. Emilio St-Laurent a compté l'unique but du Motel Dépot. Chacun des clubs s'est mérité 3 punitions mineures et 1 majeure. A McDuff du St-Joachim s'est mérité 5 minutes pour s'être battu et a été suspendu pour la prochaine partie parce qu'il s'est battu dans les 5 dernières minutes de la 3^{ème} période, tel que stipulé dans les règlements de la F.B.G.Q. Claude Langevin du Motel Dépot s'est mérité la même punition pour la même raison.

Le sport métropolitain

Magog

MAGO (JGR) — Les As de Pique et les As de Coeur croiseront de nouveau le fer ce soir dans la sixième joute de la demi-finale "B" de la ligue quatre as Labatt. La joute débutera à 7h.45.

Les As de Pique feront face à l'élimination puisque les As de Coeur mènent présentement avec trois victoires contre deux défaites dans cette série qui est un quatre de sept.

Les 1,126 spectateurs présents à l'aréna de Magog lors de la deuxième joute de la demi-finale "A" de la ligue junior "B" de l'Estrie qui opposent les As de Magog et les Olympiques de Richmond, ont vite fait de remarquer que Gilles Levasseur des Olympiques ne gagnera jamais un concours de popularité à Magog.

Dans une joute d'exhibition qui a mis aux prises les Cougars de la ligue indépendante Labatt bleu et les As de Tréfle de la ligue quatre as Labatt, ces derniers se sont inclinés par le pointage de 4-3.

Claude Provençal a été le meilleur pour les Cougars avec une paire de filets et une mention d'assistance. C'est toutefois Yvan Lacasse qui a eu la l'honneur de marquer le but victorieux Jean-Luc Dubé s'est mis en évidence pour les As de Tréfle avec deux xbut.

Une finale entre Acton

VALCOURT (JL) — Voici les derniers résultats dans la ligue de ballon sur glace de Valcourt. Ligue masculine Molson, division A, finale St-Joachim l'emporte contre Motel Dépot 2-1 dans la première joute de la série 3 de 5. Les compteurs du St-Joachim sont A. Lachapelle et M. Langevin. St-Laurent a compté pour Motel Dépot.

Dans la division B, en finale Bar Salon Vic a défait Marché Richelieu au compte 4-1. Les buts du Bar Salon Vic ont été comptés par Guy Beauregard deux buts, Yvon Vaillancourt et Daniel Bourdonnais. André Bombardier a sauvé les siens du blanchissage.

Cette joute était la deuxième de la série 3 de 5 et Bar Salon Vic et Marché Richelieu sont présentement à égalité 1-1.

Dans la ligue féminine Laurentide, série A, Acton Vale a éliminé Waterloo 3-0 en série semi-finale en gagnant 3 parties contre 1 pour Waterloo. Les compteurs furent M. Chartier 2 buts et G. Fontaine 1 but. Acton Vale rencontrera donc Marché Richelieu ce soir, en finale 3 de 5.

Le sport à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (AC) — Les séries éliminatoires de la ligue de hockey intramural du Cégep de Victoriaville se poursuivront encore mercredi alors que Panoramix et Asterix s'affronteront au centre sportif, à compter de 16h.30.

Le même jour, à la même heure, l'Embo I et l'Embo II disputeront un match dans le cadre de la ligue de ballon-balai du Cégep. La joute aura lieu au pavillon Jean-Beliveau.

Toujours dans les activités sportives du Cégep de Victoriaville, le volleyball intramural donnera deux matches aujourd'hui à 12h.30. Le premier aura lieu à la palestra entre les équipes 4 et 6; le second au gymnase entre les équipes 1 et 3.

Le conseil régional de loisirs du centre du Québec vient tout juste de publier son "cahier technique no 2". Ce document se veut un outil de travail pour tous ceux qui oeuvrent dans le vaste domaine des loisirs.

Victoire facile des Aigles

VICTORIAVILLE, (AC) — Lors de la dernière rencontre de la ligue intramurale de ballon sur glace du Cégep de Victoriaville, les Aigles ont remporté facilement le match qui les opposait à l'Embo II par le compte de 3-1. Les marqueurs de l'équipe victorieuse sont Roger Larochelle, Pierre Cameron et Raymond Deschênes. Par cette défaite, l'Embo II vient de glisser en troisième place au classement, deux points derrière l'équipe des professeurs.

remportait le second match de la ligue en déjouant l'Embo I au compte de 3-1. Les artisans de cette victoire sont Raoul Héroux, Alain Label et François Roberge. Il faut maintenant à l'équipe des professeurs garder cette deuxième place au classement puisque les deux seules équipes en tête du classement ont droit de s'affronter en finale.

Au classement

Équipes	P	V	D	Pts
Aigles	12	11	1	22
Professeurs	12	6	6	12
Embo II	13	1	12	2
Embo I	13	1	12	2

SI VOUS N'ALLEZ PAS EN FLORIDE, MANGEZ DES ORANGES.



Les oranges les plus juteuses et les plus sucrées sous le soleil viennent de la Floride. Et une journée sans orange de la Floride, c'est comme une journée sans soleil.

© Département des citrus de la Floride, 1974.

Affrontement policier...

COATICOOK, (RR) — Les corps policiers de Coaticook tenteront de prouver leur supériorité jeudi soir le 14 mars, alors que les membres de la Sûreté du Québec, district de l'Estrie, viendront leur disputer les honneurs d'une joute de hockey amicale.

Les locaux, qui seront recrutés parmi les plus célèbres du corps de la Sûreté et du Municipal, auront fort à faire devant les Bruno Landry, un ancien des Castors de la Ligue Junior Majeure, les Laurent Leclerc, anciennement du Sorel qui évoluent aujourd'hui dans différents circuits de la région. Selon Bob Roy, un des instigateurs de cette joute, il ne fait pas de doute que des Marc Durand, le s. St-Germain, etc. feront tout en leur pouvoir afin que la forteresse locale demeure solide.

50%

VENTE D'ÉCOULEMENT

MOTONEIGES '74

THUNDERBIRD SSX LIQUID COOL

REFROIDISSEUR LIQUIDE

440 cc, 40 HP
Rég. \$1400.00
SPÉCIAL

340 cc, 40 HP
Rég. \$1500.00
SPÉCIAL

\$675⁰⁰ **\$750⁰⁰**

RABAIS ADDITIONNELS SUR ACHAT EN QUANTITÉ

BERGERON SPORT ENR.
48, GIRAUD, ARTHABASKA
TÉL: 357-9081

50%

GOOD YEAR

HÂTEZ-VOUS!
Cette offre prend fin le 16 mars.

SOLDE DE JEUX DE PNEUS

LE MEILLEUR PNEU À PLIS EN BIAIS DE GOODYEAR

ÉPARGNEZ SUR 2 D'AVANTAGE SUR 4

2 \$58⁰⁰ 4 \$110⁰⁰

FLANC NOIR E78-14

POWER CUSHION 78 À 4 PLIS DE CÂBLÉ DE POLYESTER

Nous considérons ce pneu comme le meilleur pneu à plis en biais sur le marché.

Voici pourquoi:

- Quatre plis de câblé de polyester 3-T procurent un roulement doux ainsi que la robustesse requise pour les conditions de conduite de notre époque.
- Le caoutchouc Tufsyn robuste prolonge la durée du pneu.
- Les sculptures larges de la semelle exercent une action d'adhérence à la route mouillée et améliorent la maîtrise de la direction.
- Vous ne pouvez pas trouver mieux pour un prix si modique.

POSE GRATUITE

Hâtez-vous! Si vous ne pouvez pas vous rendre chez Goodyear, téléphonez et réservez vos pneus pendant ce solde de jeux de pneus!

LES PNEUS CEINTURÉS D'ACIER SONT AUSSI À RABAIS!

POLYSTEEL

M.d.

Un pneu 40,000 milles

La super-robustesse des ceintures d'acier et le câblé de polyester de la carcasse vous assurent un millage amélioré, une protection maximum contre les meurtrissures et la pénétration d'objets acérés et un roulement des plus doux.

CENTRES GO GOOD YEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

2025 OUEST, rue KING, SHERBROOKE

Tél.: 569-9288

HEURES D'OUVERTURE: du lundi au jeudi, 8h. a.m. à 6h. p.m.; les vendredis, 8h. a.m. à 9h. p.m.; les samedis, 8h. a.m. à midi.

AUCUN COMPTANT REQUIS-UTILISEZ

Vente — Achat — Echange
de PROPRIETES
CONSULTEZ **PARIS**
COURTIER EN IMMOBILIER
227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

ROGER GRENIER INC.
BOIS et MATERIAUX de CONSTRUCTION
R. R. 1 (rang Cinq Chicots)
ARTHABASKA — 357-8282

En quelques lignes

VICTORIAVILLE (SB) — C'est aujourd'hui que débiteront les assises au palais de justice d'Arthabaska. Trois individus seront accusés d'un vol avec violence. Le procès se fera devant jurés.

L'Association des Assureurs-vie de Drummond et Arthabaska se réunit à Notre-Dame-du-bon Conseil aujourd'hui. Le conférencier invité est le notaire Fradette de Drummondville.

Le Conseil régional des Syndicats démocratiques des Bois-Francs (CSD) sera en congrès samedi prochain à compter de 9 heures. L'événement se tiendra au local de la CSD sur l'avenue de l'Ermitage et se clôturera par un banquet au pavillon des Pointes-Beaudettes à 18h.30.

La Chambre de commerce de Victoriaville tient à rappeler que c'est le 27 mars prochain que se tiendra le séminaire de gestion de la petite entreprise organisée par la Banque d'expansion industrielle. Ce séminaire est tenu à l'intention spéciale des propriétaires et des dirigeants de petites et de moyennes entreprises.

Plusieurs membres de l'Escadrille 821 des cadets de l'air de Victoriaville recevront leur baptême de l'air le 13 avril prochain alors qu'ils s'embarqueront à bord d'avions "Otter" des Forces armées canadiennes. Cet événement dont l'approbation finale reste donnée par les autorités des Forces armées s'inscrira dans le cadre d'un voyage à Montréal pour tous les cadets de Victoriaville. Ces derniers auront de plus l'occasion d'assister à l'émission de télévision "Jeunesse" au cours du voyage qui coïncidera avec les vacances de Pâques.

Escadrille à Warwick?

WARWICK (SB) — La ville tueusement sa propre escadrille des cadets de l'air dans un avenir plus ou moins rapproché. C'est là du moins ce qui est permis de croire à la suite d'une rencontre qui a lieu entre les membres du club Lions de Warwick et l'officier-commandant de l'escadrille 821 de Victoriaville, le major Gaston Girouard.

Ce dernier, qui était le conférencier invité lors d'un souper régulier des Lions de Warwick, a été invité à faire connaître tous les avantages d'organiser une escadrille de cadets de l'air au bénéfice des jeunes de 13 à 18 ans.

A l'issue de cette conférence, un responsable, M. Léon Lequin a été chargé par la direction du club de former un comité de cinq membres qui aurait pour tâche d'étudier toutes les implications et les possibilités de la formation

d'une escadrille à Warwick, escadrille qui serait évidemment parrainé par les Lions de l'endroit.

Le comité n'ayant pas encore été formé, il a été impossible de savoir maintenant si le projet a bien des chances de se réaliser ou non, mais selon ce qu'a assuré le responsable de la formation de ce comité, d'ici quelques semaines, des nouvelles, positives ou négatives, pourront être données.

A tout événement, les Lions sont en principe d'accord avec l'idée et si la chose paraît réalisable, elle le sera. A condition bien entendu que la ligue des cadets de l'air du Canada et le ministère de la défense nationale du Canada approuvent les démarches entreprises pour cette fondation. Selon des renseignements, c'est vers septembre prochain que la nouvelle escadrille pourrait naître.

Nouvelles express

PRINCEVILLE (GAB) — La Brigade des incendies de Princeville a fait deux sorties pour des feux en février. Selon le rapport du chef, M. Clément Béchard, ces feux ont rasé une maison à St-Norbert d'Arthabaska et endommagé un camion stationné dans la cour du garage Smith à St-Louis de Blandford. Les sapeurs n'ont eu aucun feu à combattre dans les limites de Princeville durant février.

PRINCEVILLE — Le Conseil municipal, paroisse de Princeville, dont M. Léon St-Pierre est le maire, a nommé son secrétaire-trésorier, M. Ernest Bélanger, pour faire partie de l'équipe des évaluateurs. Son travail consistera principalement à aider, au besoin, ceux qui sont chargés par le conseil de comité de faire les évaluations. D'autre part, les édiles ont laissé de côté une demande de contribution financière pour les fêtes organisées par Warwick à l'occasion du centenaire de l'église de cette localité.

PRINCEVILLE — La Commission scolaire Prince-Daveluy n'appuie pas le fait que les directeurs généraux fassent partie des comités de parents. Il a été convenu de faire connaître cette décision à l'Association des commissions scolaires du Centre du Québec. D'autre part les Commissions ont pris en considération une mise en garde qui leur a été adressée par l'A.C.S.C.Q.; mise en garde se rapportant aux chaînes de résolutions des commissions scolaires. Le président de la C.S.P.D., M. Germain Pélipin, et ses collègues commissaires ont pris bonne note de cette mise en garde.

ST-LOUIS DE BLANDFORD — L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Louis de Blandford a décidé d'organiser une manifestation récréative publique. La fête aura lieu à l'école Labbé de la localité. Les membres de l'AFEAS et leurs invités (le grand public) seront reçus le soir du samedi, 23 mars, pour cette activité dont le programme comprend musique, danse, chant.

PRINCEVILLE — Le Service de la police de Princeville n'a eu que trois accidents à couvrir en février. Personne n'a été blessé dans ces accidents qui ont fait des dommages estimés à \$1,150. Profitant de cette période relativement calme, les policiers ont donné leur attention à la préparation de campagnes de prévention et d'éducation. Le directeur du Service de la police, M. Jacques Rivard, ajoute dans son rapport que quatre dossiers ont été ouverts en février; l'un concerne une circulation de stupéfiants et les trois autres sont pour des cas d'ivresse.

Plessisville — M. Jean-Marie Fortier, maire de la Ville de Plessisville, et ses collègues conseillers ont profité de leur session régulière de mars pour faire suite à plusieurs projets et en étudier d'autres pour le développement dans divers domaines. Les édiles ont convenu d'autoriser les ingénieurs-conseils de la firme St-Pierre, Bertrand, Charron, Savoie et Associés à préparer les plans pour l'aqueduc, les égouts et la voirie sur la nouvelle rue Nadeau. Cette nouvelle artère est située au sud-est de l'avenue St-Louis.

Requête à Québec
Les membres du Conseil municipal urbain de Plessisville ont pris en considération une demande faite par des propriétaires du quartier des affaires en rapport avec des projets soumis pour le développement du centre-ville. Les édiles ont répondu à ces intéressés qu'une décision sera bientôt prise sur le choix de l'un des projets soumis. Le secrétaire-trésorier de la Ville de Plessisville, M. Benoît Laliberté, sera alors autorisé à en informer les propriétaires concernés soit M. Georges Dupont et la succession Hervé Nadeau. D'autre part, les édiles ont retardé au 16 avril la date d'abord fixée au 19 mars pour l'ouverture des soumissions en rapport avec la rue Beaudet. La ville de Plessisville a reçu une réponse de Québec faisant suite à la demande d'aide financière pour la réalisation de divers projets. Le chef du Service des subventions du ministère des Affaires municipales, M. Robert Lebeuf, souligne que des études sont en cours sur la rentabilité du montant de \$200,000 demandé.

Tous les intéressés s'en tiennent à un silence rigoureux en ce qui concerne l'injonction...



Trio en concert

Les Jeunesses Musicales du Canada termineront leur saison musicale, à Victoriaville, en présentant le Trio de Stuttgart. Ce groupe complètera le quatrième et dernier concert de la saison, le jeudi, 14 mars courant, à l'auditorium du Cegep de Victoriaville. Le trio est composé de trois artistes, d'origine allemande, qui interprètent au piano, au violon et à la violoncelle, des pièces tirées du répertoire de musique de chambre de Mozart, Haydn, Schubert et de certains autres.

Le cinéaste Jean-Claude Lord insiste sur la nécessité d'exporter le cinéma québécois

VICTORIAVILLE (SB) — Pour le cinéaste montréalais Jean-Claude Lord, qui donnait une conférence devant les membres du club Richelieu de Victoriaville le cinéma québécois est une industrie absolument non viable si elle n'est pas exportée à l'étranger, et ce, même si la moyenne des films québécois est supérieure à 75 pour cent des films étrangers qui parviennent ici.

Pour étayer ses affirmations, la réalisatrice de "Les Colombes" et de "Bingo" qui sera présentée en première à Montréal demain, a démontré que l'industrie naissante du cinéma québécois n'a pas encore réussi à intéresser le public local qui a conservé ses préjugés à l'égard du septième art et de ses possibilités dans la province.

Cependant, selon l'ancien critique de cinéma, cette industrie qui constitue le film est définitivement lancée au Québec et par conséquent engagée sur une voie irréversible qui aboutira vraisemblablement avec le temps à une issue positive.

De dire que la moyenne des films québécois est supérieure à 75 pour cent des films étrangers qui parviennent dans la province n'est pas pour M. Lord un moyen de publicité pour vendre un produit, mais est une façon de

démontrer qu'après tout, le film québécois n'est pas si médiocre que certains le croient et que si des films plus médiocres peuvent être vendus au Canada par des producteurs étrangers, il n'existe aucune raison pour que les produits locaux ne puissent être exportés.

Pour en arriver justement, à ce que les films produits au Québec puissent être achetés par des étrangers, a poursuivi le cinéaste, il faudra qu'à l'instar des producteurs étrangers ceux du Québec se transforment en "commis-voyageurs" pour essayer de vendre en faisant connaître leur marchandise.

De cette nouvelle industrie qui, selon M. Lord, commence tout de même à faire parler d'elle dans certains pays, la France surtout, le conférencier a fait un tour d'horizon assez complet. Ainsi, a-t-il fait savoir que pour un cinéaste québécois chaque film tourné est une mise en jeu de sa tête puisque ne sachant pas si le film plaira ou non, il court constamment le risque de se voir refuser des subventions pour sa prochaine création.

M. Lord a également avoué entre autres, avec toute humilité, que l'expérience des réalisateurs de la province est pour le moment assez limitée et que pour cette raison ceux-ci doivent avoir recours de l'aide technique étrangère pour mener à bien certaines scènes par exemple.

Le scénario, les plans de tournage, tous les aspects techniques, le jeu des comédiens, etc., ont été autant de sujets abordés par le conférencier qui, pour conclure, a dit attendre avec impatience le jour où le cinéma deviendra une industrie rentable pour le Québec.

Deux des acteurs du dernier film de Jean-Claude Lord "Bingo" assistaient à la conférence du club Richelieu, ceux-ci, le comédien Claude Michaud et une découverte de Victoriaville à qui a été confié le rôle féminin principal, Anne-Marie Provencher, ont aussi été appelés à prendre la parole, à tour de rôle. Claude Michaud a témoigné d'une confiance totale en l'industrie cinématographique québécoise alors que la ravissante Anne Marie s'est dite tout-à-fait émerveillée de son expérience nouvelle.

Un premier rôle de "Bingo" à une jeune étudiante originaire de Victoriaville

VICTORIAVILLE (AC) — Le film "Bingo" n'est pas encore sorti qu'il a déjà fait parler de lui dans tous les journaux. Sa publicité est bien orchestrée et il ne manquera sans doute pas de créer un impact important quant au nombre de spectateurs. Tout au moins le réalisateur, Jean-Claude Lord, l'espère-t-il.

Pour parvenir à ce résultat, Jean-Claude Lord, Claude Michaud et Anne-Marie Provencher n'ont pas craint de partir à la conquête de plusieurs cinémas du Québec. Cela les amenait à Victoriaville pour annoncer aux journalistes qu'une première de "Bingo" aurait lieu au Cinéma Laurier le 29 mars.

Le film sera sorti à Montréal depuis déjà deux semaines, mais faute de copies disponibles, les villes de l'extérieur devront patienter quelques jours pour vivre elles aussi l'événement "Bingo". Il y a aussi que Jean-Claude Lord et ses comédiens veulent assister le plus possible aux premières.

Les comédiens, ce sont Jean Duceppe, Claude Michaud, Alexandre Stuart, Gilles Pelletier, Pierre Valcourt. Les premiers rôles vont toutefois à deux inconnus, Rejean Guenetier, un étudiant de Cegep et Anne-Marie Provencher, étudiante elle aussi et originaire de Victoriaville. Il a de plus des milliers de figurants (une séquence entre autres a nécessité environ 3.000 figurants.)

Un budget de \$450,000

Jean-Claude Lord n'a d'ailleurs pas lésiné sur les

moyens pour parvenir à un film de qualité. Il est même allé jusqu'à engager des techniciens américains pour parfaire certaines scènes d'action. Tout cela aura coûté environ \$450,000.

Contrairement à son film précédent, "Les colombes", Jean-Claude Lord a tenté d'animer davantage l'action. Il en résulte un rythme plus rapide et des scènes plus spectaculaires.

L'histoire du film? Jean-Claude Lord s'est fait tirer les vers du nez avant d'en donner un très bref résumé. Le sujet porte sur deux jeunes étudiants, un garçon et une fille, et sur le père du garçon qui n'a plus d'emploi et qui est trop vieux pour se recycler. C'est tout ce que le cinéaste a voulu en dire.



Le comédien Claude Michaud, la découverte de Victoriaville, Anne-Marie Provencher, à qui a été confié le rôle féminin principal, le réalisateur Jean-Claude Lord, et M. Robert Carrier, du cinéma Laurier, ont annoncé la présentation en avant-première du film "Bingo", de Jean-Claude Lord, au Laurier de Victoriaville, pour le 29 mars courant, lors d'une conférence de presse. (Photo La Tribune, Victoriaville, SB)

VICTORIAVILLE (SB) — Tout renseignement a été impossible à obtenir hier concernant l'injonction demandée par les usines Rubin et Utex de Victoriaville et prise en délibéré par le juge Gérard Corriveau de la cours supérieure lundi suite au débrayage des 1.500 employés du vêtement de Victoriaville jeudi dernier.

On sait que les employés de Rubin et U-Tex avaient débrayé dans l'ignorance ou en étant rendus les négociations entre patrons et syndicat et qu'ils avaient réintégré leur travail le lendemain matin.

C'est donc à la suite de cet événement et de deux ou trois autres semblables depuis le mois de novembre ont-ils informé, que

les patrons de Rubin et U-Tex ont demandé une injonction pour que leurs employés ne puissent plus débrayer dans l'avenir.

Le juge Gérard Corriveau, à qui a été soumise l'injonction, avait fait valoir qu'il ferait connaître sa décision dans deux ou trois jours, mais avait également sous-entendu qu'il pourrait le faire avant. Or, c'est sur cette question qu'il a été impossible d'obtenir de renseignements hier. On peut donc présumer que le juge Corriveau n'a lui-même encore rien laissé transpirer de sa décision et qu'il délibère toujours puisque ni la partie patronale, ni la partie syndicale n'ont pu ou n'ont voulu donner des informations.

...de même que les négociations

VICTORIAVILLE — En ce qui concerne les négociations qui se sont poursuivies entre les deux parties lundi, aucun information n'a pu être recueillie non plus d'une part ou l'autre. Du côté patronal, si l'on s'en fie aux offres dites finales qui ont été rendues publiques en fin de semaine dernière, la situation n'aurait guère changé.

Quant au point de vue syndical, abstraction faite de l'injonction demandée qui n'a certes pas dû plai-

re, on ne semblait guère enclin à divulguer quoi que ce soit, ce qui pourrait être l'indice que tout ne va pas à souhait. Le président du syndicat local (CSD) M. H.-P. Roux s'est refusé à tout commentaire, affirmant catégoriquement n'avoir "rien à déclarer" ni en ce qui concerne l'injonction, ni en ce qui a trait aux négociations. M. Roux a cependant sous-entendu que des développements pourraient survenir au cours de la semaine.

Les personnages éligibles

VICTORIAVILLE (SB) — La Société d'histoire du comté d'Arthabaska, dans le cadre de son concours d'identification des pavillons de l'école polyvalente de Victoriaville, concours qu'elle a officiellement lancé vendredi, a fait connaître les noms de personnages qui pourront être attribués à chacun des pavillons.

Pour le pavillon "A" (salles de cours et administration), les noms éligibles sont: J. U. Messier, prêtre-éducateur, Maria Daigle, infirmière, Mlle Héon, maîtresse d'école, Charles Héon, fondateur et Armand Lavergne, politicien nationaliste.

Charles-Henri Tourville, hockeyeur.

Pour le pavillon "B" qui est le bloc des métiers comprenant métiers, salle académique, ateliers et fibre de verre, six noms ont été retenus. Il s'agit de Paul Tourigny, industriel, Donia Hamel, syndicat du vêtement, Charles Héon, fondateur Bois-Francs, Charles Beauchesne, fondateur d'Arthabaska, Olivier Perreault, fondateur de Victoriaville et Jean Alain, industriel du meuble.

Il est à souligner que tous les noms qui ont été retenus par les chercheurs sont des noms de personnages décédés qui, d'une façon ou d'une autre, se sont illustrés dans la région. Chacun de ces personnages sera d'ailleurs présenté d'une manière plus approfondie dans la chronique "En quelques lignes" qui paraît dans cette page tous les jours. Le comité de la Société d'histoire qui a fait les recherches nécessaires pour trouver les noms de personnages était composé d'Alcide Fleury, Jean-Paul Provencher, J.A. Morissette, Raynald Martin, Mme Richard Bergeron, Mlle Alice Bergeron et Marcel Garneau.

"L'assassinat de Trosky" et "Décollage" à ciné-sélection

VICTORIAVILLE (AC) — Le troisième ciné-sélection du Laurier aura lieu vendredi prochain, le 15 mars, et proposera comme d'habitude deux films de qualité: "L'assassinat de Trosky" de Joseph Losey et "Décollage" de Milos Forman.

"L'assassinat de Trosky" retrace ce fait divers qui se déroula un jour du mois d'août 1940, à Mexico: la mort de Trosky contre Staline. Trosky avait d'ailleurs certaines raisons d'en vouloir à Staline: son propre exil en 1929, la trahison bureaucratique de la révolution et les multiples attentats contre les siens et contre sa personne. Dans son film, Losey a choisi de raconter le quart dernier mois de la vie de ce vieil homme dont l'existence tourmentait le régime stalinien.

Même si le film a été conçu et réalisé rapidement, il n'est pas moins basé sur une documentation méticuleuse si bien que le spectateur appréhende le déroulement de l'histoire comme s'il en était un participant. Dans la distribution figurent des noms prestigieux: Romy Schneider, Alain Delon et Richard Burton.

Décollage
"Décollage" illustre bien le drame des générations américaines en pleine prospérité, secouées par la révolte d'une jeunesse incrédule et désabusée. C'est l'histoire d'une jeune fille de 15 ans qui quitte ses parents secrètement pour passer une audition d'apprentie chanteuse. Milos Forman s'intéresse toutefois davantage aux conséquences de cette fugue, histoire de proposer sa vision des États-Unis avec ses foules ridicules et ses couples de petits bourgeois.

Le sommet de cette vision est donné au moment où les parents de la jeune fille se retrouvent au Congrès de l'Association des parents d'enfants disparus. Il arrive que tous ces parents, pour mieux comprendre la jeunesse, participent à une "marijuana-party". C'est à ce moment que la jeune fille rentre au bercail pour trouver ses parents ivres et à demi-nus en compagnie de compagnons de fortune. La jeune fille reste muette et indifférente jusqu'au moment de quitter la maison pour de bon.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — L'agent Raymond Jubinville de la Sûreté du Québec aime les belles pensées. Voici la dernière qu'il a affichée au dessus de son bureau: "La femme est comme l'ombre. Si on la suit, elle fuit; si on ruit, elle nous suit".

Plusieurs personnes, traversant les couloirs du Palais de justice, ont été surpris de voir l'ancien bureau du ministre Bernard Pinar, transformé en studio de photographie. Ce n'est pas une erreur: il s'agit en réalité de deux fonctionnaires du gouvernement provincial qui photographient les fonctionnaires locaux pour leur carte d'identité.

Les enseignants craignent que le gouvernement du Québec n'impose aux commissions scolaires le dossier scolaire cumulatif, ne laissant à ces dernières aucune possibilité de refuser. Pour les professeurs, un exemple frappant est survenu pour confirmer cette opinion: la taxe scolaire...

Un employé des Editions Graphiques, venu au conseil, demander des améliorations aux rues avoisinantes, a présenté un vibrant plaidoyer en faveur des automobilistes et des piétons. Lorsqu'il termina son exposé, appuyé par le maire et les personnes présentes, il lança: "De toutes façons, faites-le ou faites-le pas, ça ne me dérange pas, je voyage en bicyclette..."

Une propriétaire du quartier Drummondville-Ouest a posé différentes questions très pertinentes au Conseil pour savoir si les terrains, dans le voisinage de l'école Marie de la Présentation, seraient un jour desservis par l'aqueduc et l'égout. Les conseillers ont répondu qu'à cause de la configuration des lieux, la situation est difficile à définir et les projets presque impossibles à réaliser. Les conseillers ont suggéré à la contribuable d'inviter les propriétaires de lots à penser à se faire desservir par un réseau payé par eux-mêmes, comme cela se fait dans certaines autres villes.

Le maire Bernier, au dernier conseil, ne se souvenait plus dire: "Je ne sais pas comment ça se fait: j'oublie toujours le nom du conseiller Paradis!" Il n'a pas mentionné pourquoi...

Deux nouveaux noms sont venus s'ajouter à la liste des candidats au titre de personnalité de l'année, soit MM. Roger Dubois, présenté par l'Association des Hommes d'Affaires de Drummondville-Sud, et M. René Verrier, proposé par la Chambre de commerce du comté de Drummond.

Une exposition sur la vie chrétienne aura probablement lieu les 19 et 21 avril prochain à l'école St-Philippe. Actuellement, les animateurs de pastorales et les catéchètes travaillent ensemble à ce projet.

Les comédiens-techniciens de l'option théâtre du Cégep Bourchemin, campus de St-Hyacinthe, présenteront au Centre Culturel de Drummondville, samedi et dimanche les 16 et 17 mars prochain, une pièce de l'auteur irlandais Brendan Behan intitulée "Un Otage". La mise en scène a été confiée à M. Yves Massicotte, les chansons (Paroles-musique) ont été composées par Monique Miville-Deschênes.

La programmation de la télévision communautaire (canal 9) pour cette semaine est la suivante: pour mercredi le 13 mars il y aura à 7 heures, une émission spéciale sur le Dennisson, suivi à 7h30 de l'émission intitulée "Québec, ke ce ça" alors qu'à 8 heures, il y aura reprise de l'émission "Quoi de neuf" de la semaine dernière.

Pour jeudi le 14 mars TVCD présentera 7 heures l'émission l'information "Quoi de neuf" qui parlera cette semaine de la position des enseignants sur le dossier scolaire cumulatif ainsi que du conflit ouvrier au Pavillon Georges-Frédéric. Cette émission sera suivie à 7h30 par le spécial sur la Dennisson et à 8 heures par l'émission "Québec, ke ce ça".

In memoriam

M. Lauréat Plourde

DRUMMONDVILLE, (DA) — A Drummondville, dimanche dernier, est décédé des suites d'une longue maladie, M. Lauréat Plourde, époux de Noelle Giroux. Natif de Warwick, M. Plourde travailla une longue période aux Etats-Unis. A sa retraite depuis quatre ans

pour des raisons de santé, il vint s'établir à Drummondville il y a une dizaine de mois à peine. Outre son épouse, M. Plourde laisse dans le détail ses soeurs Fernande et Annette, ainsi que ses frères Donatien, Roméo et Rolland.

Une auto volée retrouvée

DRUMMONDVILLE, (GP) — Une auto, qui avait été rapportée volée dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, dans le quartier St-Pierre à Drummondville, a été retrouvée hier.

C'est à la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec que le véhicule a été recouvert par son propriétaire, un résident de la rue Toupin.

Par cette découverte, les limiers locaux se sont rendus

TVCD précise certains points de sa politique

DRUMMONDVILLE (GP) — Dans un communiqué remis hier à la presse, la Télévision Communautaire de Drummondville (TVCD) précise certains points de sa politique, face aux dernières déclarations de M. Nicolas Beauvieu, directeur général de la Société nationale des Québécois du Centre du Québec (SNCCQ).

On sait que TVCD occupe des locaux qui sont la propriété de la SNQ, à l'intersection des rues Notre-Dame et St-Damase.

Dans sa communication, TVCD déclare être un organisme communautaire: en tant que tel, il se doit de coopérer avec tous les groupes susceptibles de produire des émissions de télévision. Et,

déclarent les dirigeants de TVCD, ce n'est pas "amoindrir sa force de frappe qui d'y retrouver les idées, les points de vue et les témoignages des différents groupes locaux. Au contraire, pensent les dirigeants de TVCD, cet organisme jouera véritablement son rôle quand ces groupes se retrouveront à la télévision communautaire.

Les auteurs du communiqué poursuivent en donnant la liste des divers organismes, très différents, qui ont bénéficié de la collaboration de TVCD, comme les syndicats, les groupes populaires, la Commission scolaire, des groupes de jeunes et plusieurs autres. TVCD se demande si c'est là ce qu'on appelle un "cercle fermé".

Les trois campus du CEGEP Bourchemin contre le réengagement du directeur...

Par Michel Dionne
DRUMMONDVILLE — Doit-on s'attendre à la démission prochaine de M. Henri-Paul Girouard, directeur général du CEGEP Bourchemin? Selon les informations reçues, sa démission serait en effet imminente suite à la prise de position des trois composantes du CEGEP, soit les campus de

Drummondville, Tracy et St-Hyacinthe qui viennent de se prononcer pour le non-réengagement du directeur général qui se présentait pour son troisième mandat. On se souviendra des événements qui avaient bouleversé le campus de St-Hyacinthe ces dernières années. On avait déjà demandé à ce moment la démission de M. Girouard, mais le conseil d'administration du CEGEP avait décidé de le garder en poste, allant à l'encontre de la volonté des professeurs et étudiants.

C'est quand même le conseil d'administration du CEGEP Bourchemin, qui au terme de ce deuxième mandat du directeur général aurait lancé une vaste campagne de consultation auprès des commissions pédagogiques: le vote se serait pris indépendamment dans chaque composante du CEGEP. Ainsi, à Tracy, la commission pédagogique comprenant des représentants des professeurs, des étudiants et de la direction, se serait prononcé contre le réengagement, de même que le syndicat des enseignants. A Drummondville, la commission pédagogique se serait prononcée aussi contre le réengagement alors que le syndicat ne s'est pas prononcé comme tel tant au niveau de son exécutif qu'au niveau d'une assemblée générale.

C'est au campus de St-Hyacinthe que le mouvement semble le plus fort et où le plus grand nombre d'organismes se sont prononcés. Ainsi la commission pédagogique se prononçait contre le réengagement dans une proportion de 9 contre 2, le syndicat des enseignants se prononçait par un vote unanime de son exécutif contre le réengagement de M. Girouard.

Questionné sur la position des enseignants, M. Géramin, président du syndicat devait déclarer qu'on avait jugé qu'il ne valait pas la peine de réunir l'assemblée générale pour cette décision et qu'un rapport circonstancié sur la décision de M. Girouard, le président du conseil, est bien entendu rendu public, au

du syndicat devait dire qu'elle lui semblait préférable à un renvoi dans les circonstances puisqu'il était évident que M. Girouard n'était plus désiré.

Toujours à St-Hyacinthe, on peut ajouter que les professionnels et les étudiants se sont aussi prononcés contre le réengagement sans toutefois pouvoir dire dans quelle proportion. Finalement, il ne reste plus qu'à attendre la réaction de M. Henri-Paul Girouard devant la prise de position des trois campus. Demissionnera-t-il ou doit-on s'attendre à une nouvelle crise à St-Hyacinthe? Le conseil des régies internes, commissions pédagogiques et des syndicats d'enseignants de chacune des trois composantes. On aurait eu à se prononcer sur le réengagement, sans condition, le réengagement avec conditions, et le non-réengagement. Ce serait presque à l'unanimité que tous les organismes consultés se seraient prononcés contre le réengagement de M. Girouard.

Consultation

Ainsi dans un premier mouvement, les représentants des régies internes, comprenant les directeurs des trois campus, se sont prononcés majoritairement pour le non-réengagement de M. Girouard. Le résultat du vote se lit comme suit: 10 votes contre le réengagement, quatre pour le réengagement avec conditions et aucun pour le réengagement sans condition. Au niveau des régies internes, on aurait pris aucun vote séparé préférant voter au niveau du regroupement. Par contre au niveau d'administration de CEGEP Bourchemin qui avait supporté M. Girouard lors de la dernière crise tiendra-t-il compte de résultats de la consultation qu'il a entreprise? Quel est le niveau de mécontentement actuellement au CEGEP Bourchemin. Si l'on pense que la DIGEQ viendrait de de \$125,000, montant représentant le budget du CEGEP tant les déficits non-autorisés qui ne viendraient ni de Tracy, ni du campus de Drummondville?

Dommages de \$10,000 par un violent incendie

DRUMMONDVILLE (GP) — Pour la deuxième fois en autant de jours, une maison unifamiliale est ravagée par les flammes à Drummondville,

provoquant des dommages de l'ordre de \$10,000. Lundi, c'était la maison Verville de la rue St-Pierre hier, la maison de la famille Maurice Brissette, du 147 de la rue St-Félix, près de l'école Immaculée Conception.

Incendie

Le feu a été découvert par une voisine, Mme Hé-

lie, vers midi 45, alors que personne ne se trouvait dans l'habitation. Les pompiers, appelés sur les lieux, sous la direction du directeur-adjoint, M. Jean-Marie Précourt, et du capitaine Martineau, constatèrent que la maison était remplie de fumée et que le feu couvrait dans les murs, notamment au dessus de la fournaise.

Pendant près de deux heures les pompiers combattirent le feu, qui couvrait dans les murs et sous le toit. Toute la petite maison a été endommagée par la fumée et l'eau, en plus des dommages occasionnés par les flammes.

M. Brissette lui-même, qui est gérant pour la brasserie Labatt, avait quitté les lieux vers 11 heures, alors que tout était en ordre et rien ne semblait menacer l'immeuble. Seul un petit chien a été sauvé des flammes par le propriétaire.

Ce dernier, qui est arrivé sur les lieux alors que les flammes faisaient rage, n'a pu contenir son émotion devant le triste spectacle. M. Brissette avait effectivement emménagé dans cette maison quelques semaines seulement et s'était occupé de tout rénover l'habitation pour la rendre plus adéquate ses besoins.

La cause de l'incendie n'a pas été déterminée, mais l'enquête, instituée par le responsable du service des incendies, M. Houde, est encore en cours.



Moins de 24 heures après un incendie sur la rue St-Pierre, un autre désastre semblable frappait la rue St-Félix. La maison de M. Maurice Brissette, au 147, a été ravagée par les flammes en quelques instants. (Photo La Tribune, par Gérald Prince)

"Démission du secrétaire: bonne chance"

(Fernand Lehoux)

THETFORD MINES, (YP) — "La démission du secrétaire est une bonne chose, mais les 4 conseillers auraient dû rester à leur poste." C'est en ces termes que le maire de Robertsonville, M. Fernand Lehoux, a commenté hier la démission de 4 de ses échevins et de son secrétaire-trésorier. Les démissionnaires sont, outre le secrétaire, M. Camilien Payeux, les conseillers Marcel Routhier, Louis Trépanier, Gilles Bisson et Paul Jacques. Ces derniers ont donné comme raison de leur démission le "mauvais esprit" qui régnait au conseil suite aux frictions entre eux le nouveau maire élu en septembre, M. Fernand Lehoux.

Pour le maire Lehoux, les conseillers auraient dû rester à leur poste au moins jusqu'en novembre prochain pour empê-

cher que la municipalité soit condamnée à ne plus avoir de gouvernement pendant un certain temps. Il n'entretient toutefois pas de regrets quant à la démission du secrétaire-trésorier puisque, selon lui, il ne collaborait pas avec le maire et contribuait ainsi à paralyser l'action du conseil.

Que va-t-il se passer?

Que va-t-il se passer maintenant que le conseil n'a plus de qui pour s'administrer, étant réduit à un maire et deux échevins? Selon le maire Lehoux, c'est le ministre des Affaires municipales lui-même, M. Victor Goldbloom, qui décidera de l'opportunité de déclencher de nouvelles élections, ou de procéder tout simplement à 4 nominations. Quoi qu'il en soit, la décision serait connue en fin de semaine prochaine.

Trop de boue... sur la rue Bernier: le maire mousse les améliorations...

DRUMMONDVILLE (GP) — Le maire Philippe Bernier n'aime pas que la rue qui porte son nom soit ni plus ni moins qu'une mare de boue et une étendue inqualifiable, dans laquelle patagent les employés des Editions Graphiques pour aller et revenir de leur travail.

Il a déclaré qu'il mettrait tout en oeuvre cette année pour qu'une amélioration notable survienne dans ce secteur.

Intervention

L'intervention du maire fai-

sait suite à la demande faite par une trentaine d'employés des Editions Graphiques, dont le porte-parole était M. Maurice Marquis.

Ce dernier, dans un langage coloré à souhait, a déclaré que les 150 employés avaient été brassés par les trous de la rue Bernier, mais qu'ils n'avaient pas trop brassé le conseil à ce sujet. Rappelant qu'une autre entreprise importante doit s'établir bientôt dans le secteur (l'usine Sodel), M. Marquis dit que lui et ses compagnons souhaitent une amélioration de la forme des rues Michaud et

Bernier, ainsi que le raccordement rues à la rue Cormier.

Entente

Le maire a rappelé en premier lieu que les dirigeants des Editions Graphiques étaient bien avisés, lors de l'implantation de cette usine dans ce secteur, que les rues ne seraient pas améliorées avant plusieurs années. Malgré cette précision, continua le maire, les promoteurs des Editions Graphiques avaient maintenu leur point de vue.

M. Marquis rétorqua que ça ne réglait aucunement le cas des employés embourbés, victimes des mauvaises rues

en automne, en hiver et au printemps.

Le conseiller Michaud rappela que le sujet était dans l'air et que même des discussions sur ce tronçon de rue (Cormier) allaient être faites aujourd'hui. Il resterait 1200 pieds de la rue Cormier à graver.

C'est alors que le maire Bernier mit un point final à la discussion en annonçant qu'une décision serait rendue par le conseil prochainement et qu'elle serait annoncée le 25, à la prochaine séance du conseil.

TVCD rappelle être un organisme démocratique et son comité de programmation, élu en assemblée générale, a les pleins pouvoirs pour définir une politique de programmation. Si certains ne sont pas d'accord, poursuit TVCD, ils peuvent venir en discuter à la prochaine assemblée générale en avril.

Le communiqué conclut en déplorant "les déclarations impétives" de M. Beauvieu qui ont peut-être "détérioré le climat de confiance qui existait dans les négociations en cours entre les trois parties, soit TV-Drummond, TVCD et la SNQ" pour une nouvelle entente tripartite, semblable à celle qui est échue depuis le premier mars.

favorables à une fusion quelconque.

Pour le maire et les conseillers, une étude objective est désirable "pour voir où l'on va". La participation financière de la cité est déjà assurée, mais le montant ou les conditions n'ont pas été établies.

Commentaires

Aux questions d'un contribuable Roger Prince a dit que les municipalités environnantes étudient depuis longtemps les possibilités de fusion et que des réunions à huis clos se font périodiquement sur le sujet. Mais le conseiller croit

que "ça ne sera pas facile de rapprocher les municipalités, à moins que de gros avantages ne soient offerts par le gouvernement du Québec, en subventions ou autrement". M. Prince "doute fort que même une étude puisse favoriser le regroupement". De toutes façons, M. Prince trouve curieux que des gens de l'extérieur (même fonctionnaires du gouvernement) viennent suggérer aux Drummondvillois quoi faire à propos du regroupement, puisque, à son avis, la population locale est plus au fait de la situation que des étrangers.

Chronique municipale

Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE-SUD (MD) — Lundi soir, il y avait réunion régulière du conseil de ville de Drummondville-Sud, réunion qui fut ajournée au mercredi 20 mars prochain. Quelques points à l'ordre du jour furent cependant adoptés.

Ainsi l'on a voté sur une résolution de félicitation aux organisateurs du récent tournoi de hockey qui s'est tenu à l'Olympia Ivan Connors.

La nouvelle convention collective des employés de bureau de la voirie et de l'arena en vigueur depuis peu de temps a été acceptée officiellement.

Une résolution a été adoptée en ce qui concerne la mise à jour de plans concernant la construction dans la municipalité.

Le règlement 234 concernant la construction de logements à coût modique a été adopté. Les travaux ont été confiés à la firme construction Drummond qui présente la plus basse soumission au montant de 700,000. Le coût total de l'opération est évalué à \$808,000, terrains et frais compris.

Finalement, il y a eu ouverture des soumissions concernant les travaux d'égouts à être effectués dans la municipalité. Les noms et les montants des soumissions ont été remis aux ingénieurs à l'emploi de la municipalité pour étude. Ont soumissionné: Firca inc. par un montant de \$197,019 Marier et Fils 172,007.25 Fernand Mongeau et Fils \$188,912.95; Lemay construction \$234,602.40; R. Guilbeault const. \$200,830.60.

Candidats au titre



M. Ernie Woodward, a été présenté pour une seconde fois, candidat au titre de personnalité de l'année à Drummondville par le club Rotary. Considéré comme "le symbole du bénévolat" par les présentateurs, M. Woodward, âgé de 76 ans, s'occupe toujours de nombreuses activités, dont la plus connue est celle d'être chronométreur officiel au hockey mineur.

M. Jacques Laplante, bien connu pour le bénévolat qu'il a déployé dans divers domaines, est le candidat du club Optimiste pour le titre de Personnalité de l'Année, lors du gala qui se tiendra le 6 avril. Actif surtout dans les clubs sociaux et le sport, M. Laplante est reconnu pour son travail infatigable et sa disponibilité à ces causes.



Championnat du Bantam

M. Florent Gauthier, directeur de la cat. Bantam, M. Ernie Woodward, statisticien pour le hockey mineur, et Mlle Gisèle Plamondon, commanditaire du Tournoi, remettent le trophée de championnat aux vainqueurs de la catégorie Bantam, les joueurs de Georges Plamondon, qui l'ont emporté sur Terra Jet au compte de 4-1. La cérémonie s'est déroulée au cours de la dernière journée du Tournoi de Hockey Mineur à Drummondville-Sud.

Résultats des dernières parties du tournoi de hockey Olympique

DRUMMONDVILLE, (DA) — Voici le compte-rendu des parties jouées dans le cadre du Tournoi Olympique de hockey mineur de Drummondville de jeudi à dimanche.

Cat. Pee-Wee. A eux seuls (ou presque), deux joueurs de Irène Bonin donnent une victoire à leur équipe. En effet, Gerald Houd compte deux buts au cours du match alors que François Dupuis, jaloux peut-être, déjoue trois fois Guy Allard du Drummond Litho. Mario Cabana, Jocelyn Doyon et Michel Langis marquent pour les leurs, mais déjà c'est la fin et ils doivent s'incliner avec un pointage de 5-3 pour leurs adversaires.

Cat. Bantam. Les Artisans l'emportent sur Dupuis Décorations au compte de 4-1. Deux buts vont à Daniel Dionne et Jovial et Gérard en récoltent un chacun. Claude Do-nais est le seul à avoir trouvé le fond du filet pour les perdants.

Cat. Bantam. Sylvain Thi-beault, Jean Courchesne de

même que Daniel Gagnon (2 fois) réussissent pour Blondin-Dionne à marquer quatre buts qui resteront néanmoins lettres mortes à côté des six jeux complétés par Alain Provencher, Guy Norbert, Rock Daigle, Sylvain Proulx et Gilles Pépin (2) pour le Deshaies-Raymond, ce qui leur donne une victoire de 6-4.

Cat. Bantam, le Pinard et Pinard baisse Pavillon au compte de 3-1 devant Terra Jet. Bissomette est l'unique marqueur des siens alors que Gendron, Rajotte et Letendre ont compté les qs chez les vainqueurs.

Cat. Midget. L'Unité des Policiers n'interrompt pas sa série de victoires et soufflé sur le Pieds Légers qui tombe. Une "entorse" de 6-2. Jean Laselle et Georges Parenteau comptent chez les perdants, tandis que le mérite

du pointage de l'Unité va aux Pierre Couture (2 buts), Gilles Poirier (2 buts), Paul Dubuc et Paul Haman.

Cat. Moustique B. Le J.R. Morin croule devant l'Exporma. Alain Lacharité se mérite même un blanchissage pendant que son coéquipier Michel Labbé réussit l'exploit du tour du chapeau. François Grenier (2 buts) et Normand Gauthier complètent le résultat de 6-0.

Cat. Moustique A. Rock Moisan et Jocelyn Lauzière donnent aux Pharmaciens une victoire de 2-1 aux dépens du Lionel Houle.

Cat. Pee-Wee. La Sylvania, grâce à des buts de Laurent Arel et Guy Lambert blanchit le Gravel et Robert 2-0.

Cat. Bantam. Une lutte serrée conduit finalement le Georges Plamondon à une victoire de 2-1 contre le Blondin-

Dionne qui avait fait assez belle figure jusque-là. François Plourde a donné toute son importance au but de son ami Yvan Desrosiers alors que personne n'a pu en faire autant pour le jeune Sylvain Thi-beault chez les perdants.

Cat. Midget. Tex Made l'emporte par la faible marge de 4 à 3 sur le Jacques Lambert Auto chez qui Alain Tourigny, Robert Lacharité et Yvon Camirand sont les compteurs. René Gardner est venu cependant donner un sens définitif aux buts de Bernard Parenteau et Luc Blanchette.

Moustique. Les Rodgers l'emportent sur les Aigles au compte de 4-2. Chez les perdants, les compteurs sont Stéphane Fleurant et Jean Fontaine. Robert Duguay marque deux fois pour les vainqueurs alors que Rajotte et Bisson complètent le pointage.

Cat. Moustique A. Un seul but au cours de ce match. Il va à Rolland Brouillette et donne la victoire au P.M.C. sur le Canimex.

"Fais patiner ton boss"

DRUMMONDVILLE, (DA) — "Fais patiner ton Boss", tel est le slogan lancé par l'organisation du Patinethon 74, en vue d'attirer plus particulièrement les contributions des organismes et institutions d'affaires. Par ailleurs, il est bien entendu que tous les secteurs de la population qui a pour principal but de financer le programme de hockey mineur pour la saison en cours et, si possible contribuer à une expansion pour l'an prochain.

Les comités du Drummondville Olympique, en charge du recrutement, ont fixé la date du Patinethon au 24 mars prochain. L'objectif de 400 patineurs à recruter d'ici là risque fort d'être atteint puisqu'il y a déjà 225 noms sur la liste d'inscription. Ils patineront le nombre de minutes qu'ils auront vendues au taux fixé par leurs commanditaires pour atteindre \$10,000 qui est le montant espéré par M. René Verrier, président du comité directeur.

Les Rangers: un bon espoir de retour la saison prochaine

● Une analyse de Denis Allie

DRUMMONDVILLE — Pour les drummondvillois fervents amateurs du hockey junior, l'espoir est maintenant permis. Le sort des Rangers repose sur la confiance que certains hommes d'affaires de Drummondville sauront placer sur le sport amateur dans leur ville.

C'est du moins l'apparence de la situation. Depuis déjà plusieurs jours, des airs de silence inquiet planent, des regards soucieux se croisent quand on parle de la franchise de Rangers. Et il n'y avait rien de rassurant dans la rumeur qui laissait entendre que les intérêts de la ville de Québec se préparaient à saisir l'équipe drummondvilloise.

Cette rumeur est retournée au silence il y a peu de temps quand on a commencé à murmurer les noms de MM. Laurent Fontaine, Franck Tétreault, Fortunat Bergeron et André Hamel, de purs Drummondvillois qui viennent en tête d'une liste d'une douzaine de personnes prêtes à assumer la direction de l'équipe. C'est bon signe et les optimistes enragés ont bien applaudi. Mais il faut vingt-cinq noms sur la liste des acquéreurs. Suspende.

Les plus confiants ont déjà affirmé que l'affaire est néanmoins presque réglée et que la direction sera à la fois ancienne et nouvelle. L'opération sauvetage des Rangers est pour eux une question de jours. Il faut bien compter avec le temps même s'il n'en reste pas beaucoup, car rappelez que c'est le 31 mars prochain que l'organisation de l'équipe doit donner une réponse à la ligne majeure de hockey mineur du Québec en ce qui concerne son retour l'an prochain.

En attendant, on pourra se dire que l'étape importante de la récupération des Rangers est maintenant franchie. Si la moitié des "preneurs" est déjà trouvée, il est juste de croire que l'agonie des Rangers n'aura été qu'une illusion provoquée par une légère baisse du moral, ou plus simplement, par un oubli de la part des sportifs de tradition drummondvillois.

Bruce Cline: stabilité. Gérard Lefebvre et Gordie Hayworth ont tous deux connus, par les années passées, de bons moments et des belles émotions alors qu'ils étaient instructeurs chez les Rangers à Dr'Ville. Il semble bien que ce sera au tour de Bruce Cline pour la saison à venir. Si les Rangers reviennent l'an prochain, il est probable

que ce sera avec cet entraîneur. Le fait qu'il ait déjà pris les Rangers en main, après Maurice Filion en 1970, n'enlève rien au mérite de Bruce. Tout semble indiquer qu'il sait diriger.

Quand il est venu l'an dernier prendre la place de Lefebvre, Cline a tout comme Hayworth, proposé un style de jeu rude et l'utilisation fréquente du "bach chek". Attentif, Cline peut d'ici l'an prochain, transformer défauts en qualités chez ses jeunes joueurs. Autoritaire, il peut imposer le style qu'il affecte. Et ce qui donne du poids au respect qu'il inspire à ses "gars", on aime bien Bruce.

Michel Essaindre, le gardien suppléant de l'équipe, confiait, l'autre soir, lors de la joute opposant les Rangers à Trois-Rivières: "Bruce Cline comprend ce qu'on peut faire. Il a notre confiance et on sent qu'on peut aller loin avec lui." Ce soir-là, les Rangers l'ont emporté au compte de 7-4.

les Drapeurs éliminés. Après leur défaite de jeudi soir dernier à Drummondville au compte de 7-4, les Drapeurs de Trois-Rivières conservent peu d'espoir d'atteindre la quatrième position dans la section est.

Le sport à Drummondville

SI VOUS N'ALLEZ PAS EN FLORIDE, MANGEZ DES ORANGES.



Les oranges les plus juteuses et les plus sucrées sous le soleil viennent de la Floride. Et une journée sans orange de la Floride, c'est comme une journée sans soleil.

© Département des citrus de la Floride, 1974.

50% **VENTE D'ÉCOULEMENT** **50%**

MOTONEIGES '74

THUNDERBIRD **SSX LIQUID COOL**

440 cc, 40 HP Rég. \$1400.00 **SPÉCIAL** **\$675.00**

REFROIDISSEUR LIQUIDE 340 cc, 40 HP Rég. \$1500.00 **SPÉCIAL** **\$750.00**

RABAIS ADDITIONNELS SUR ACHAT EN QUANTITÉ

BERGERON SPORT ENR.

48, GIRAUD, ARTHABASKA **TÉL: 357-9081**

50%

GOOD YEAR

HÂTEZ-VOUS!
Cette offre prend fin le 16 mars.

SOLDE DE JEUX DE PNEUS

LE MEILLEUR PNEU À PLIS EN BIAIS DE GOODYEAR

ÉPARGNEZ SUR 2 DAVANTAGE SUR 4

2 pour \$58 **4 pour \$110**

FLANC NOIR E78-14

POWER CUSHION 78 À 4 PLIS DE CÂBLÉ DE POLYESTER
Nous considérons ce pneu comme le meilleur pneu à plis en biais sur le marché.

Voici pourquoi:

- Quatre plis de câblé de polyester 3-T procurent un roulement doux ainsi que la robustesse requise pour les conditions de conduite de notre époque.
- Le caoutchouc Tufsyn robuste prolonge la durée du pneu.
- Les sculptures larges de la semelle exercent une action d'adhérence à la route mouillée et améliorent la maîtrise de la direction.
- Vous ne pouvez pas trouver mieux pour un prix si modique.

DIMENSION	UN PNEU	2 POUR	4 POUR
FLANC NOIR			
E78-14	\$29.95	\$58	\$110
F78-14/15	31.95	62	118
G78-14/15	33.95	66	126
H78-14/15	35.95	70	134
BANDE BLANCHE			
A78-13	\$31.95	\$62	\$118
700-13	31.95	62	118
E78-14	31.95	62	118
F78-14/15	33.95	66	126
G78-14/15	35.95	70	134
H78-14/15	37.95	74	142

POSE GRATUITE

Hâtez-vous! Si vous ne pouvez pas vous rendre chez Goodyear, téléphonez et réservez vos pneus pendant ce solde de jeux de pneus!

LES PNEUS CEINTURÉS D'ACIER SONT AUSSI À RABAIS!

POLYSTEEL

Un pneu 40,000 milles

La super-robustesse des ceintures d'acier et le câblé de polyester de la carcasse vous assurent un millage amélioré, une protection maximum contre les meurtrissures et la pénétration d'objets acérés et un roulement des plus doux.

DIMENSION	UN PNEU	2 POUR	4 POUR
F78-14	\$49.95	\$88	\$164
G78-14/15	54.95	100	188
H78-14/15	59.95	110	208
J78-14	64.95	120	228
L78-15	69.95	136	260



Le seul pneu ceinturé à plis en biais portant une garantie de 40,000 milles de durée prévisible de la semelle.

Le câblé de polyester de la carcasse procure un roulement doux et confortable.

Des milliers de dents d'adhérence assurent une maîtrise impeccable et une bonne adhérence.

La nouvelle semelle pour chaussée mouillée et les rebords multi-angles empêchent serpage et dérapage.

CENTRES GO GOOD YEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

2025 OUEST, rue KING, SHERBROOKE

Tél.: 569-9288

les vendredis, 8h am. à 9h p.m.; les samedis, 8h am. à midi.

AUCUN COMPTANT REQUIS-UTILISEZ

